

Une toilette publique autonettoyante bientôt installée dans le centre-ville

Réclamée par de nombreux habitants, une première toilette publique va faire son apparition dans le centre de Soignies. La Ville vient d'obtenir son permis d'urbanisme et les travaux sont prévus dès la fin du mois d'août.



© LT.O.C.

Les Sonégiens de passage dans le centre-ville pourront bientôt se soulager sans devoir nécessairement pousser la porte d'un café : depuis quelques mois, la Ville a pour projet d'installer une toilette publique ; elle a récemment obtenu le feu vert. « C'était une demande importante de la part des citoyens ».

bienne Winckel (PS). Un besoin pressant ne se contrôle pas et découle parfois d'une condition médicale. Si l'ONU considère l'accès aux toilettes

la pratique, en Belgique et particulièrement dans les villes de plus petite taille et à la campagne, ce n'est pas toujours évident. On répond donc à un

La cabine prendra place sur la petite placette située entre le centre culturel Victor Jara et la rue des Orphelins, en plein cœur du centre-ville, tout en restant dans un espace relativement discret. Le permis d'urbanisme a été délivré le 16 juillet dernier.

DÉBUT OCTOBRE

Particularité : « Il s'agira d'une toilette autonettoyante », souligne la bourgmestre, avec un système qui fonctionnera après chaque utilisation. « On va passer aussi par une entreprise privée pour venir de temps en temps nettoyer ». La bour-

même au civisme : « Il compte vraiment sur le respect des gens pour permettre à ce qui en ont besoin de l'utiliser dans de bonnes conditions. » Fin août ou début septembre les équipes communales prépareront le terrain avec la pose d'une dalle en béton de l'évacuation. Les travaux suivront, avant l'installation de la toilette publique début octobre. Le projet représente un investissement de 80.120 €. La Ville a obtenu en 2022 une subside de 66.418,60 euros de la Région wallonne.

Soignies internationale monument

par Thomas Catteau

Soignies



SOIGNIES

De gros changements dans les comités de Soignies Sports

L'organisation interne va profondément changer du côté de Soignies, et cela a déjà commencé depuis plusieurs semaines. Un nouveau modèle qui s'orchestre déjà avant la montée en D3 FFA.

BELGIQUE
La Libre

DH
LES SPORTS+

LE SOIR

ACTV
ANTENNE CENTRE TELEVISION

Les Belges n'arrivent plus à payer leur précompte immobilier

TAXES

À Bruxelles, près d'un propriétaire sur cinq a demandé un plan de paiement l'an dernier. Depuis le début du mois de juillet 2026, le nombre de demandes a explosé de 36 %.

Les avertissements extraits de rôle pleuvent dans les boîtes aux lettres depuis le début d'un été caniculaire. Mais pour de nombreux propriétaires, c'est la douche

disse (+10,35 %). À Bruxelles, Saint-Josse-ten-Noode frappe le plus fort avec une hausse de plus de 20,42 %, devant Koekelberg (+25,88 %), Ganshoren (+19,75 %), Auderghem

ou un étalement pour payer leur précompte immobilier, contre environ 65.000 en 2024 et 58.000 en 2023. L'impact de l'augmentation des centimes additionnels au précompte immobilier dans plusieurs communes se fait déjà fortement ressentir au sein de l'administration fiscale. Entre le 1^{er} juillet de cette année – date des premiers envois

Ainsi, en 2021, 26.348 Bruxellois avaient bénéficié d'un plan de paiement contre 19.280 l'année précédente (+ 36,66 %). En 2023, la hausse atteignait 26,73 %, 12,71 % en 2024 et 10,76 % l'année passée. 42.061 propriétaires bruxellois ont bénéficié d'un tel plan.

■ En 4 fois à Bruxelles, 12 fois en Wallonie

NAAST

La ferme du Château se relève de l'incendie et



Une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. © David Claes

cools à base de fraises issues de sa production, en collat avec la distillerie Plus Outre, à Binche.

LORE THOUVENIN

Quelques jours après l'incendie qui a détruit un hangar de la Ferme du Château, à Naast, emportant avec lui du fourrage et du matériel agricole coûteux, Ghislain Wayemberegh a lancé de nouveaux produits plutôt inhabituels pour une exploitation agricole. C'est

avec « un genou à terre mais le regard droit sur l'horizon, toujours déterminé que nous vous présentons nos 3 bébés de la saison : une liqueur, un spritz et un gin à la fraise. » Un timing qui relève « du pur hasard », puisque le projet était dans les cartons depuis bien avant le sinistre, mais qui est plus que bienvenu. « Il y avait un regard sur nous, et j'avais justement la

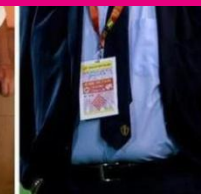
de Binche. La fraise sont l'alcool. « Ils macèrent pe maines, puis de la distilla adapté le n'épices, etc. »

■ UN REGAIN DE FRÉQUENTATION
De cette production sont s

Soignies Sports. En les choses se sont faites, petit à petit, depuis le début d'année, pour en arriver aujourd'hui à une toute nouvelle organisation qui n'est encore qu'à ses balbutiements mais s'avère nécessaire selon David Delfière, président du club. « Une reorganisation interne était nécessaire car nous n'étions que trois ou quatre dans le comité », résume celui qui a gardé pas mal de casquettes au sein des instances du football belge. Vice-président national du Conseil Supérieur, membre du Conseil Supérieur FFA.



DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN



LA GAZETTE
NOUVELLE

Revue de presse du mardi 8 septembre 2026



Pour le PS, "la situation est catastrophique"

CONGRÈS DE RENTRÉE

Après le MR dimanche, le Parti socialiste a tenu lundi son bureau de rentrée à Charleroi. Comme attendu, il n'épargne pas les majorités en place.

Le moment politique, qui a rassemblé plusieurs dizaines de parlementaires, d'élus locaux et de cadres du parti, a été l'occasion de faire le point sur la situation aux différents niveaux de pouvoir et de pointer en particulier "les 10 échecs des gouvernements des droites".

Interrogé à la sortie du bureau, Paul Magnette, le président du PS, est revenu sur la situation budgétaire et économique "désastreuse" du pays alors que les différents partenaires de la majorité fédérale s'apprêtent à un exercice budgétaire difficile.

"Pour l'heure, on est dernier en termes de croissance et de création d'emplois et premier en termes d'inflation et de faillites. Je ne sais pas jusqu'où il faut remonter dans l'histoire pour trouver une situation si catastrophique en Belgique. Mais sans doute fin des années 1970-début des années 1980".

Parmi les mesures dans l'air pour engranger de nouvelles recettes, la hausse de la TVA

suscite notamment la vive opposition du PS, a rappelé Paul Magnette, qui a pointé parallèlement les 16 milliards d'euros que son parti propose de dégager, sans "toucher au pouvoir d'achat" et en taxant davantage les plus aisés, comme le soutient également le PTB, Ecolo mais aussi, dans une moindre mesure, Les Engagés, depuis la majorité.

"Devant la situation actuelle, j'essaie de me dire que ce n'est pas volontaire de la part de la N-VA", a poursuivi Paul Magnette en référence au scénario éventuel selon lequel Bart De Wever, le Premier ministre belge, chercherait à affaiblir l'Etat fédéral pour mieux le dépecer.

Dans l'hypothèse d'une majorité fédérale qui tomberait à l'occasion des discussions budgétaires, Paul Magnette a indiqué que son parti pourrait être prêt pour d'éventuelles élections. *"On ne cherche toutefois pas celles-ci. Une majorité est issue des urnes. Elle doit gouverner et faire son travail",* a-t-il conclu.

La TVA sur le neuf, “un débat urgent”

IMMOBILIER

Près d'un candidat acquéreur sur trois pourrait se tourner vers un logement neuf si la TVA était réduite.

La construction neuve redeviendrait-elle accessible grâce à une baisse de la TVA ? C'est la thèse défendue par l'Union professionnelle du secteur immobilier (UPSI-BVS), sur la base d'un sondage.

L'organisation plaide pour un taux ramené de 21 à 12%, notamment pour l'achat d'un premier logement et, sous certaines conditions, pour les investisseurs. Le taux de 6% – comme pour les projets de démolition-reconstruction – est même évoqué par certains.

Plus d'un candidat sur quatre doit renoncer

Parmi les Belges interrogés qui recherchent un bien à acheter ou à louer, 26,8% disent devoir renoncer pour des raisons financières. Cette proportion atteint 37% à Bruxelles, contre 26,8% en Wallonie et 25% en Flandre. Chez les locataires, 69,3% préféreraient acheter, mais expliquent ne pas en avoir les moyens.

Le neuf reste particulièrement difficile d'accès.

Pour 40,7% des candidats à un logement, les 21% de TVA constituent un obstacle majeur. La proportion grimpe à 43,9% chez les moins de 35 ans. “Cela montre à quel point il est urgent de débattre de l'abordabilité des logements”, estime Katrien Kempe, de l'UPSI-BVS.

D'après la fédération, un appartement neuf de 95 m² coûte en moyenne près de 320 000 euros hors TVA, contre un peu moins de 400 000 euros pour une maison de 160 m². Le passage à 12% pourrait réduire la facture jusqu'à 30 000 euros, selon le type de bien.

“30 000 € de différence sur un projet pour un jeune acheteur”

Au total, 31,1% des personnes qui se tourneraient actuellement vers un logement ancien disent qu'une telle réduction les inciterait à choisir une construction neuve moins énergivore. Le taux monte à 36% chez les moins de 35 ans.

“Ces 30 000 euros font la différence et influencent le choix entre une maison neuve ou un bien vétuste, c'est-à-dire entre une habitation économe en énergie, qui induira une diminution des frais de fonctionnement, ou une habitation qui ne l'est pas”, souligne Katrien Kempe.

La mesure pourrait aussi encourager 27,8% des sondés à investir dans un logement neuf destiné à la location. Selon l'UPSI-BVS, cette offre supplémentaire contribuerait à limiter la pression sur les loyers et à renouveler un parc immobilier dont seuls 5% des logements respecteraient déjà les objectifs énergétiques fixés pour 2050.

Mais comment espérer l'arrivée d'une telle mesure, quand le monde politique est plutôt enclin à augmenter les recettes fiscales, pour trouver 10 milliards d'euros. Dans le cadre de cette étude, l'UPSI-BVS a pu prendre le pouls des décideurs actuels, et – sans surprise – le MR et la N-VA sont ouverts à la discussion. “Certains évoquent même de diminuer le taux à 6% dans certains cas”, nous dit-on. Reste à convaincre les autres membres de l'Arizona...

Thibaut Van Hoof

Un premier budget participatif par et pour les jeunes

MONS

Ils s'adressent aux 16-25 ans. Ils seront accompagnés pas à pas par la ville.

C'est une petite nouveauté pour la ville de Mons. Après quatre éditions de son budget participatif destiné aux Montoises et aux Montois, le collège communal lance un dispositif spécifiquement consacré aux jeunes de 16 à 25 ans. Objectif: leur donner les moyens de proposer, construire et faire émerger des projets qui ré-

pondent à leurs besoins et améliorent concrètement leur cadre de vie.

"Les jeunes vivent Mons au quotidien. Ils fréquentent ses espaces publics, ses équipements sportifs et culturels, ses lieux de rencontre, ses quartiers et ses associations. Ils sont les mieux placés pour identifier ce qui manque, ce qui pourrait être amélioré ou ce qui mériterait d'être créé",

souligne-t-on du côté de la ville de Mons.

Sport, culture, environnement, solidarité, mobilité douce, espaces de convivialité, projets intergénérationnels ou encore initiatives citoyennes, les possibilités sont nombreuses, pour autant que les projets répondent à un besoin réel et bénéficient directement aux jeunes.

"Nous voulons dire clairement aux 16-25 ans qu'ils ont toute leur place dans la vie démocratique locale", commente Charlotte De Jaer,

échevine de la participation citoyenne. *"Leurs idées, leurs usages de la ville et leur regard sont essentiels pour construire des projets utiles, concrets et adaptés à leur réalité."*

Tout au long de la démarche, les jeunes seront épaulés pour passer de l'idée à la concrétisation. *"Le but, c'est de combiner l'expérience de la Ville et la créativité des jeunes. Monter un projet de A à Z, cela peut sembler insurmontable quand on ne sait pas par quel bout commencer. On a réfléchi au meilleur*

moyen de lever les freins qui empêcheraient des jeunes de se lancer", explique Céline De Bruyn, Échevine de la Jeunesse.

Les services de la Ville de Mons seront ainsi présents à chaque étape. Une enveloppe budgétaire sera consacrée au financement des projets retenus. Des rencontres d'information seront prochainement organisées afin de présenter le dispositif, répondre aux questions et expliquer les différentes étapes.

Emeline Berlier

Le collège résiste aux sirènes des compensations pour la Boucle du Hainaut

ECAUSSINNES

Alors que l'on évoque des montants importants pour compenser les communes traversées par la ligne haute tension, le collège réaffirme son opposition au projet.

Le collège communal d'Écaussinnes réaffirme son opposition au passage de la Boucle du Hainaut sur son territoire. Et il refuse par avance toute compensation financière qui pourrait être proposée aux communes concernées.

“Ecaussinnes n'est pas à vendre !”

Le message est clair. À Écaussinnes, on ne veut ni de la ligne à très haute tension, ni d'un éventuel “prix” à payer pour faire accepter son passage. Alors que le gouvernement wallon doit prochainement se prononcer sur le tracé de la Boucle du Hainaut et une modification du plan de secteur, les autorités écaussinnoises entendent donc fixer leur position sans ambiguïté.

“Écaussinnes n'est pas à vendre !”, affirme le collège communal dans un communiqué. Celui-ci réaffirme son opposition au

aux effets potentiels du projet sur la santé.

Le collège estime que ces différents enjeux doivent être pleinement pris en compte et que “l'intérêt des Écaussinnois doit primer dans toute décision concernant l'avenir de notre territoire”.

Mais c'est surtout la question des compensations financières qui pousse aujourd'hui les autorités écaussinnoises à hausser le ton. Le ministre

wallon de l'Aménagement du territoire, François Desquesnes, a récemment demandé au promoteur du projet, Elia, d'envisager des compensations importantes pour les communes traversées. Il est notamment question d'un million d'euros par kilomètre de ligne, soit un montant nettement supérieur à ce qui se pratique en Flandre pour le projet Ventilus.

À Écaussinnes, le principe même est rejeté. “L'ar-

gent ne peut constituer une contrepartie acceptable à l'acceptation d'un projet auquel la commune s'oppose”, martèle le collège.

La position rejoint celle exprimée ces derniers jours par les voisins du Roeulx. Dans les communes traversées, la pression monte donc à l'approche de la décision du gouvernement wallon. Pour les autorités écaussinnoises, le débat ne doit toutefois pas se résumer à une question financière. Elles demandent au gouvernement wallon de ne pas considérer les compensations comme une réponse aux inquiétudes exprimées par les communes et leurs habitants.

Toute décision concernant la Boucle du Hainaut devrait, selon le collège, reposer sur “l'intérêt général, des études indépendantes et transparentes” et une réelle prise en compte de l'avis des populations et des autorités locales. Le collège soutient d'ailleurs une alternative défendue par le collectif citoyen d'Ecaussinnes, les Survolts, à savoir l'enfouissement de la ligne le long des infrastructures électriques existantes.

Grégoire Laliou



■ À Écaussinnes, on ne veut ni de la ligne à très haute tension, ni d'un éventuel “prix” à payer pour faire accepter son passage. © L'AVENIR - F.H.



ON A POUSSÉ LES PORTES DU CHANTIER DU MODERN : « L'AMBIANCE DU DÉBUT DU SIÈCLE »

La rénovation du Modern bat son plein, et ça ne donne qu'une envie : pousser la porte pour découvrir l'intérieur. La bourgmestre, Fabienne Winckel (PS), et Marie Henriët, directrice du service Travaux, nous offrent une visite guidée.

LORE THOUVENIN

Dès les premiers pas dans le Modern, l'ampleur de la tâche saute aux yeux. Dans la salle principale, tous les décors sont en cours de rénovation. « Le classement porte sur l'entièreté du bâtiment et son contenu. Même les meubles »,

rappelle Marie Henriët, responsable du service travaux. Tout est donc strictement encadré, et discuté avec l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP). Le long des murs, les ouvriers grattent minutieusement, à la main, le bois des banquettes.

Le Modern est « le seul lieu d'inspiration Horta en Région wallonne qui est une brasserie », souligne Fabienne Winckel. L'établissement a servi des clients jusqu'en 2006.

Son propriétaire a ensuite continué à y vivre, ce qui a contribué à sa conservation, jusqu'au rachat par la Ville en 2016. Aujourd'hui, les autorités communales veulent

retrouver une brasserie dans ces murs, et « On espère pouvoir un jour recréer cette ambiance du début du siècle, avec un orchestre sur le balcon, du jazz... », glisse la bourgmestre.

Pour retrouver au plus près son apparence d'origine, l'auteur de projet a fait appel aux souvenirs des Sonégiens. « On a reçu des photos de communions, de banquets... Certaines datent des années 30, des années 50 », explique Marie Henriët.

LES COULEURS D'ORIGINE

Les experts ont aussi mené des études stratigraphiques. Marie Henriët montre les petits carrés grattés dans les murs, accompagnés d'étiquettes : « Ça a permis de retrouver toutes les couches de peinture. »

Le vert dont se souviennent de nombreux Sonégiens est assez récent et la palette retrouvée annonce donc un changement radical. « On se

ra plutôt dans les ocres et les rosés. Il y avait du doré, aussi », décrit Fabienne Winckel. « Beaucoup de moulures et de frises vont être restituées en bronzine », confirme Marie Henriët.

”

« Le Modern est le seul lieu d'inspiration Horta en Région wallonne qui est une brasserie »

Fabienne Winckel.

Près du bar, un panneau de bois sculpté témoigne du même souci du détail. Un élément latéral, autrefois présent sur une partie détruite pour installer des armoires-frigos, vient d'être reproduit à l'identique en prenant modèle sur celui resté en place de l'autre côté. Au sol, c'est un travail de



Marie Henriët et Fabienne Winckel. © D.C

fourni qui a commencé. La grande mosaïque a souffert des décennies d'exploitation. « Elle est très usée. À certains endroits, ils avaient cimenté parce qu'il n'y avait plus rien. C'est du travail très, très minutieux », souligne Marie Henriët.

Le chauffage a donné du fil à retordre aux concepteurs, avec l'impossibilité de laisser apparaître des structures modernes. Finalement, il sera intégré sous les banquettes. L'attention aux détails va jusqu'aux interrupteurs, qui devront être choisis avec soin...

SOUS LA SALLE, UN TOUT AUTRE CHANTIER

L'étroit escalier nous mène à la cave, théâtre d'un chantier d'une autre envergure : les sols ont été mis à nu pour refaire l'égouttage.

Une mauvaise surprise attendait les équipes. « Le mur mitoyen n'avait pas de fondation. Quand on a commencé à pelleter à l'intérieur, il y a eu des fissures », explique Marie Henriët. Ce problème de stabilité a causé trois mois de retard.

La cave accueillera la cuisine, comme autrefois. « Ce sera une cuisine professionnelle moderne », précise Marie Henriët. L'AWaP a autorisé les équipements contemporains et la ventilation nécessaire. Un monte-personne permettra par ailleurs aux PMR d'atteindre les sani-

taires, situés en sous-sol.

LES STIGMATES DE L'INCENDIE

À l'étage, l'incendie du 9 février 2024 a laissé des traces. À droite de l'escalier, une double porte noircie devra être reproduite à l'identique. Sa poignée a, elle, résisté et sera réutilisée : « Elle est en laiton, elle n'a pas bougé », pointe Marie Henriët. Plus loin, l'ancien passe-plat est carbonisé dans sa partie supérieure. Mais grâce au travail des pompiers, « à part une fenêtre qui devra être refaite, ça n'a pas détruit de décors classés ». Dans la salle de réunion, les boiseries sont elles aussi en train d'être restaurées, à la main. Le plancher a, lui, été démonté pour intégrer un matériau résistant au feu. Les anciennes planches seront ensuite remises en place.

En face, un appartement d'une chambre sera aménagé, tandis qu'un autre de deux chambres prendra place à l'étage. Tous deux disposeront d'un accès indépendant de la brasserie. Une verrière disparue probablement dans les années 1980 a été recrée lors de la réfection de la toiture. « On ne la verra pas directement, il y aura un faux plafond en verre dans la cage d'escalier pour laisser passer la lumière. C'était conçu comme ça, dans l'Art nouveau », conclut Marie Henriët. ■

UNE RÉNOVATION À PLUS DE 4 MILLIONS D'EUROS

La toiture a déjà été restaurée par l'entreprise sonégienne Crohin pour 444.000 €. Les façades et maçonneries ont fait l'objet d'un chantier de 163.289 €. La restauration intérieure, confiée à Galère, représente 3.255.876 €. Deux avenants de 95.000 et 11.000 € ont été nécessaires après la découverte du problème de stabilité. À cela s'ajoute encore la cuisine professionnelle, pour laquelle un marché de 193.000 € doit être soumis au conseil communal de ce mois de septembre. Au total, l'investissement s'élève à 4,187 millions d'euros, dont 2,662 millions couverts par des subsides européens et régionaux.

Une somme importante, reconnaît Fabienne Winckel, mais « Ce serait triste d'avoir un bâtiment de ce charme-là inaccessible au public, voire perdu. Les gens peuvent venir à Soignies en train, manger un bout ici au Modern, mais aussi aller boire un verre dans un autre établissement et aller chez nos commerçants. Il peut faire rayonner Soignies bien au-delà de nos frontières, j'en suis persuadée. » Les travaux doivent se poursuivre jusqu'en septembre 2027. La Ville se fixe désormais comme objectif une ouverture de la brasserie du Modern pour la fin de l'année 2028. ■

CARINE ET PATRICE PERDENT 5.000 € APRÈS UNE ARNAQUE TÉLÉPHONIQUE

Un simple coup de téléphone leur a coûté 5.000 €. Carine de Strépy-Bracquegnies raconte comment son mari a été manipulé durant près d'une heure par un escroc. Christophe Axen, cyberexpert à la police judiciaire fédérale, décrypte une méthode bien rodée.

LAURINE HANQUET

Le 18 août, Carine part faire des courses avec sa fille. Son mari, récemment re-traité, reste à leur domicile de Strépy-Bracquegnies. Le couple traverse une période familiale particulièrement éprouvante. C'est précisément ce jour-là qu'un appel va tout faire basculer.

Au bout du fil, sur WhatsApp, un homme se présente comme travaillant pour Proximus. Il évoque une situation urgente et maintient le sexagénaire en ligne pendant près d'une heure. Il parvient à le mettre en confiance et à lui faire utiliser son lecteur de carte bancaire.

tion destinée à empêcher la victime de prendre du recul. Identifiés, ils doivent inciter la victime à couper court à la conversation.

Dans le cas du couple, l'interlocuteur aurait notamment fait croire au mari de Carine qu'il devait rapidement agir sous peine de voir sa carte ou ses comptes bloqués. « On a affaire à de vrais pros. Ce sont des gens qui ont une capacité à garder la parole, à inspirer un climat de confiance, à se montrer très sympathiques, très avenants. » À partir d'informations puisées sur le darkweb, l'arnaqueur met en confiance sa victime en lui communiquant des informations précises : « Ça a l'air très cohérent,

monde. Il n'avait jamais fait d'erreur. Et là, vraiment... » Selon elle, son état de fatigue et les épreuves traversées par la famille ont joué. « Ils l'ont eu par la ruse. Ils l'ont manipulé. »

Là encore, Christophe Axen souligne que les auteurs multiplient les tentatives jusqu'à trouver une personne dans un moment de moindre vigilance. Des victimes peuvent ensuite se demander comment elles ont pu tomber dans le piège. « Dès que la porte est ouverte, c'est difficile de réagir parce que les auteurs sont des gens qui ne font que ça, qui sont organisés. »

OÙ SONT PASSÉS LES 5.000 € ?

Axen. Le compte destinataire peut appartenir à une « mule », avant que l'argent ne reparte vers d'autres comptes, soit retiré en liquide ou transféré vers des plateformes de cryptomonnaies.

”

« Il y a peut-être des possibilités d'identifier la mule en Belgique »

Christophe Axen
CYBEREXPERT À LA POLICE
JUDICIAIRE FÉDÉRALE

Dans ce dossier, le premier compte destinataire serait

pidement, qu'on puisse prendre contact avec la banque et que les auteurs ne soient pas trop bien organisés. » Les banques, elles peuvent bloquer des virements suspects de par le montant ou le destinataire : « Elles peuvent même être amenées à appeler leur client pour leur confirmer le souhait d'effectuer cette opération. Mais on parle d'organisations criminelles qui savent anticiper et éviter les soupçons pour parvenir à leurs fins. »

Carine assure avoir réagi dès son retour. Elle a bloqué la carte et contacté la banque. Le couple s'est également rendu à la police, mais affirme avoir été invité à revenir le lende-

Lorsque Carine rentre, elle retrouve son mari en état de panique. « Il était dans tous ses états. J'ai vite bloqué la carte, mais ils avaient déjà pris 5.000 euros... Une partie de sa prime du bâtiment, après 40 ans de carrière. »

« C'est un modus operandi qui est très courant », explique Christophe Axen, cyberexpert à la police judiciaire fédérale. L'heure passée au téléphone n'a rien d'anodin. Elle permet à l'escroc d'installer ce que l'expert appelle un « effet tunnel ». « Ils doivent très vite accaparer les victimes, parler tout le temps, tout le temps, tout le temps pour les empêcher de se dire : « C'est quand même une bêtise, ce qu'on fait. » »

« ON A AFFAIRE À DE VRAIS PROS »

Christophe Axen identifie trois grands signaux d'alerte : un contact qui n'a pas été sollicité, la perspective de gagner ou perdre quelque chose et une notion d'urgence ou une émo-

très structuré. On se laisse bercer par ça. C'est très inquiétant parce que ce sont des gens qui savent très bien y faire. » Carine assure pourtant que son mari était jusque-là particulièrement prudent. « Il s'est occupé des papiers de tout le

Durant l'appel, plusieurs opérations auraient été effectuées. Selon Carine, de l'argent a notamment été déplacé du compte épargne vers le compte à vue avant que les 5.000 € ne soient transférés vers d'autres comptes, en plusieurs virements.

Une fois l'argent parti, la course contre-la-montre commence.

« En général, l'argent part sur le compte dès qu'on demande un transfert immédiat », explique Christophe

belge. « Il y a peut-être des possibilités d'identifier la mule en Belgique », explique l'expert de manière générale. Récupérer de l'argent reste possible, mais plusieurs conditions doivent être réunies. « Il faut que les victimes réagissent ra-

main pour enregistrer la plainte.

« JE N'OSE MÊME PLUS ALLER SUR INTERNET »

Depuis, la banque a indiqué au couple, selon Carine, qu'elle n'interviendrait pas, les opérations ayant été réalisées par son mari à l'aide du lecteur de carte bien qu'il n'ait fait que suivre les consignes reçues. Le couple a par ailleurs contracté un prêt afin de reconstituer une partie de la somme perdue : « Cela nous donne le sentiment d'avoir récupéré une partie de la somme, même si ce n'est qu'une illusion et que nous devons rembourser plus de 100 € par mois. »

Mais le choc n'est pas uniquement financier. « Je n'ose même plus aller sur Internet. On se sent anéanti, on s'en veut énormément... Et nous n'avons pas le sentiment d'être écoutés », conclut Carine qui ne perd pas espoir de revoir, un jour, l'argent réapparaître. ■



Carine de Strépy-Bracquignies et Christophe Axen, cyberexpert à la police judiciaire fédérale. © Montage Sudinfo

Un système de paiement qui diffère des autres

Une enquête de Testachats pointe la difficulté de suivre ses dépenses avec les monnaies propres aux festivals. Ronquières Festival fait le choix inverse. Jean-François Guillin, l'un des organisateurs, explique pourquoi.

AUDREY CADOR

Coin à Rock Werchter, Pearls à Tomorrowland, Flammes aux Ardentes... De nombreux festivals ont développé leur propre monnaie numérique. Le Ronquières Festival a choisi une autre voie. Si les paiements passent eux aussi par un bracelet rechargeable, le montant qui y apparaît reste exprimé directement en euros. Un fonctionnement que Testachats cite parmi les exemples les plus simples pour le consommateur dans son enquête consacrée cet été aux moyens de paiement des festivals belges. Pour Jean-François Guillin, l'un des organisateurs de Ronquières, ce choix répond avant tout à une volonté de clarté. « Nous n'aimons pas avoir une monnaie propre au festival. On trouve que ce n'est pas clair pour les festivaliers.

Quand ils chargent 10 euros, on veut qu'ils aient 10 euros sur leur bracelet. C'est quand même plus facile. » L'idée de créer une devise propre à Ronquières n'a donc jamais séduit l'organisation. Jean-François Guillin se place lui-même dans la peau d'un festivalier pour l'expliquer. « Quand je vais dans un festival où on change de monnaie, ça m'embête. On met 50 euros et on reçoit une certaine quantité de monnaie du festival. Ensuite, il vous reste quatre « machines », mais on ne sait plus combien cela représente exactement. On ne sait pas si on peut encore acheter une bière ou s'il faut ajouter de l'argent. C'est compliqué. » Pour l'organisateur, pouvoir identifier immédiatement la valeur de son solde participe à la transparence recherchée par Ronquières. Il reconnaît cepen-

dant que ce fonctionnement présente également un intérêt pratique en coulisses. « Notre objectif est d'être très honnêtes et corrects avec les festivaliers. Mais il faut aussi relativiser. Pour nous, c'est important de simplifier notre comptabilité. Tout ce qu'on fait doit simplifier notre fonctionnement tout en restant transparent pour le festivalier. »

PLUSIEURS FAÇONS DE RECHARGER SON BRACELET

Cette philosophie se retrouve aussi dans les remboursements. Jean-François Guillin assure que Ronquières ne prélève aucuns frais pour récupérer l'argent restant sur le bracelet. L'organisation cherche toutefois à éviter de multiplier les remboursements de très petits montants. « Si on se retrouve avec des remboursements de 50 ou 70 centimes, cela multi-



Jean-François Guillin, l'un des organisateurs. © DR/Ronquières Festival

plie le nombre d'opérations, ça prend beaucoup de temps et d'énergie. Et cela pourrait entraîner des coûts supplémentaires pour nous. » Le festival propose dès lors aux personnes auxquelles il ne reste que quelques euros de compléter leur solde avant d'en demander le remboursement. « S'il vous reste 2,50 €, vous remettez 50 centimes ou un euro et vous pouvez vous faire rembourser. Il y en a

beaucoup qui le font d'ailleurs. » Ronquières conserve également plusieurs possibilités pour alimenter le bracelet pendant le festival. Des guichets physiques sont toujours présents et permettent de recharger en liquide ou par carte. Les festivaliers peuvent aussi passer par l'application bancaire ou l'application du festival ou encore par les bornes automatiques. ■

LE SKATEPARK A ÉTÉ DÉMONTÉ CET ÉTÉ, LA VILLE CHERCHE OÙ LE RÉINSTALLER

Installé provisoirement aux anciens ABT en 2022, le skatepark a été démonté pour laisser avancer le projet immobilier Delzelle. Interpellée par Madiane Addi (PS), la majorité recherche désormais un nouvel emplacement.

CEDRIC LOBELLE

Les amateurs de skate, BMX, roller ou trottinette n'ont plus de terrain à Braine-le-Comte. Installé en 2022 sur le site des anciens ABT, rue des Frères Dulait, le skatepark a été démonté ces dernières semaines et ses modules sont stockés à proximité, inutilisés. Sa réinstallation ailleurs n'a pas été anticipée. Sa disparition était prévue. Lors de son inauguration en octobre 2022, la Ville avait annoncé une installation provisoire pour trois ans sur le site des anciens ABT. Un partenariat avait été conclu avec le promoteur Delzelle Résidentiels, qui mettait la voirie à disposition et finançait la moitié des modules à charge de l'urbanisme, le temps que le projet immobilier reprenne ses droits. Près de quatre ans plus tard, le skatepark est parti. Mais aucun terrain de remplacement n'est encore prêt.

« RÉFLEXION TOUJOURS EN COURS »

Madiane Addi (PS) a soulevé la question lundi au dernier conseil communal. Il regrette

notamment un démontage intervenu pendant l'été et demande pourquoi les modules n'ont pas été temporairement déplacés.

« Effectivement, la disparition du skatepark est intervenue en période de vacances en fonction de l'avancement du chantier et il n'a pas pu être déplacé », reconnaît Sylvie Brancart, échevine de la Jeunesse. Pour son avenir, « la réflexion est toujours en cours. »

Et le terrain idéal doit répondre à quelques exigences. Il faut environ 200 m², un endroit accessible aux jeunes mais suffisamment éloigné des riverains pour limiter les nuisances sonores, si possible pas en zone boisée et, surtout, une surface roulante et non rugueuse. Des critères qui ressemblent fortement à ceux déjà évoqués... en 2022. La Ville expliquait alors avoir longtemps cherché un endroit accessible, doté d'un revêtement adapté et qui ne dérange pas les voisins.

Bref, c'est reparti pour un tour. « Prendre en considération tous ces aspects prend un peu de temps », explique Sylvie Brancart, qui se dit



La ville cherche un nouveau site pour le skatepark. Pas facile à trouver, reconnaît Sylvie Brancart. © D.R./D. Claes

« preneuse de propositions ». Madiane Addi suggère notamment de solliciter les citoyens. Une certitude : aucun nouvel emplacement ni délai de réinstallation n'a encore été annoncé.

DEUX LIEUX PROMIS POUR LES JEUNES

Le sujet s'inscrit dans une réflexion plus large sur la jeunesse brainoise. Juste après, Sana Batik (PS) a justement interrogé l'échevine sur le suivi du « projet jeunesse », après la rencontre citoyenne organisée le 24 janvier. Pour rappel, celui-ci a été lancé après la perte d'agrément en 2025 de la Maison des jeunes,

« La Tôle Errante ». Parmi les orientations retenues figurait notamment la

”

« Prendre en considération tous ces aspects prend un peu de temps »

Sylvie Brancart

création de deux lieux accessibles aux jeunes. Sylvie Brancart confirme qu'ils sont toujours prévus, sans toutefois annoncer leur localisation ni leur calendrier. D'autres initiatives avancent.



Le projet de studio d'enregistrement réclamé par des jeunes a progressé cet été et certains souhaitent désormais s'y impliquer. Un éducateur de rue vient d'être réengagé pour un an, tandis que les créneaux destinés aux jeunes à la Balad'Arena reprennent en septembre. De nouvelles rencontres citoyennes sont également prévues.

« Le projet jeunesse est un tout », résume l'échevine. Sana Batik souhaitait surtout s'assurer « que la dynamique lancée en janvier ne retombe pas et que les citoyens ayant participé à la réflexion soient informés de ses suites. » ■

LES GENS DU VOYAGE SUR LE SITE NAUTISPORT

Des dizaines de caravanes se sont installées sans autorisation au Nautisport à Enghien. Son président Geoffrey Derycke a tenté de bloquer leur arrivée. Leur présence va désormais être encadrée en attendant leur départ.

LAURINE HANQUET

Entre 60 et 70 caravanes se sont installées ce dimanche sur le site du Nautisport à Enghien, sans autorisation préalable. Face aux nombreuses réactions, Geoffrey Derycke, conseiller communal Génération et président de la RCA Nautisport, clarifie les circonstances de leur arrivée.

Lui-même n'avait pas été prévenu. Il explique avoir découvert la situation en sortant de la piscine, où il venait de passer un moment en famille. Lorsqu'il a constaté l'arrivée des gens du voyage, une partie des caravanes avait déjà pénétré sur le site.

« La première chose que j'ai faite, c'est d'appeler le bourgmestre, puis je me suis empressé d'aller fermer la grille. Je me suis mis devant en leur disant que plus personne ne rentrait, que la police devait arriver et qu'ils n'avaient pas d'autorisation », explique-t-il. Les forces de l'ordre sont ensuite intervenues. Mais une fois les caravanes installées, explique Geoffrey Derycke, leur départ ne pouvait plus être imposé immédiatement. Selon les informations communiquées par la police aux responsables du site, une expulsion nécessite une déci-

sion préalable de l'autorité judiciaire compétente.

« C'est beaucoup plus simple de dire qu'ils n'ont pas à rentrer. Les expulser, c'est ensuite bien plus compliqué que cela quand on veut rester dans les clous au niveau de la loi », regrette-t-il. « On est tenu à un cadre légal qu'il faut respecter et qui est assez frustrant. »

UNE REDEVANCE SERA RÉCLAMÉE

Geoffrey Derycke insiste donc sur un point : l'installation n'a été ni organisée, ni autorisée, ni acceptée, que ce soit par la commune ou le Nautisport.

Puisqu'un départ immédiat n'est pas possible, une

ainsi que pour la consommation d'eau. Les occupants sont autonomes en matière d'électricité et disposent, selon le président du Nautisport, de leurs propres systèmes pour les déchets et l'évacuation des eaux usées.

« Il n'y a pas d'autre choix que d'établir une convention. Autant encadrer les choses directement pour que cela se passe le mieux possible », explique-t-il.

PAS D'IMPACT SUR LA BROCANTE ET LE CIRQUE

Cette arrivée suscite également des interrogations concernant les événements prochainement organisés. Geoffrey Derycke se veut rassurant. Les caravanes occupent une partie du parking nord située derrière les arbres. « Aussi bien la brocante que l'installation du Cirque Zavatta ne poseront aucun problème », assure-t-il. Des travaux doivent par ailleurs débuter prochainement dans le secteur, ce qui devrait compliquer une occupation prolongée. En parallèle, les responsables du Nautisport travaillent avec les autorités et les services compétents afin que le départ des gens du voyage puisse intervenir dans les meilleurs délais. ■

”

« Les expulser, c'est ensuite bien plus compliqué que cela quand on veut rester dans les clous au niveau de la loi »

Geoffrey Derycke

convention doit désormais encadrer temporairement cette occupation. Une « redevance importante » sera réclamée pour l'utilisation du site

NOS ÉLÈVES SONT TOUJOURS **PLUS MAUVAIS** EN MATH, SCIENCES ET LECTURE

Les résultats de PISA 2025 sont préoccupants en Fédération Wallonie-Bruxelles. Recul en math et en lecture, difficultés à se concentrer et manque de persévérance : la ministre Valérie Glatigny tire la sonnette d'alarme.

La dernière enquête PISA — la plus grande enquête comparative internationale au monde menée auprès d'élèves âgés de 15 ans — est sans appel : que ce soit en mathématiques, en sciences ou en lecture, les savoirs et les compétences des élèves francophones sont en baisse. En sciences, le score passe de 485 à 482 entre 2018 et 2025. En mathématiques, la baisse est beaucoup plus marquée, de 495 à 467. En lecture, il recule de 481 à 466. Ces chiffres sont issus d'une enquête réalisée en 2025. Petite précision importante : les élèves interrogés n'ont pas connu les nouveaux référentiels du tronc commun. En sciences, toutefois, la Fédération Wallonie-Bruxelles rejoint désormais la moyenne de l'OCDE. S'il y a bien une baisse depuis 2018, les élèves francophones ont légèrement remonté la barre entre 2022 et 2025. Mais par

rapport à leurs voisins, que ce soit la France (24^e place en intégrant dans le classement la Flandre et la FWB comme entités à part entière), l'Allemagne (21^e), les Pays-Bas (22^e) ou encore l'Italie (24^e), les résultats sont toujours moins bons.

”

« C'est vraiment, pour moi, la définition du nivellement par le bas »

Valérie Glatigny

En Flandre, les résultats sont également en baisse. Les élèves flamands restent mieux placés que ceux de la Fédération Wallonie-Bruxelles puisqu'ils font mieux que nos voisins directs dans les trois domaines. Et c'est en mathématiques qu'ils se distinguent le plus puisqu'ils se hisseraient à la 9^e place du

classement de l'OCDE s'ils y étaient intégrés en tant qu'entité à part entière. Juste derrière la Suisse et devant le Royaume-Uni. Par contre, la baisse enregistrée au Nord du pays est cette fois plus importante que celle observée au Sud.

« MAUVAIS »

Toutes ces données sont évidemment arrivées sur la table de la ministre de l'Enseignement, Valérie Glatigny. Et son verdict est sans appel. « Ce sont de mauvais résultats », tranche-t-elle d'emblée. « Alors qu'on est dans le top 5 des pays qui financent le mieux leur enseignement. »

Elle ne se réjouit pas non plus de la maigre amélioration en sciences. « Se consoler d'être dans la moyenne parce que les autres baissent, moi je déteste ça. C'est vraiment, pour moi, la définition du nivellement par le bas. »

Cette baisse s'inscrit dans un mouvement international et reste, sur le long terme, moins importante que celle enregistrée notamment en Flandre ou en Allemagne. Mais plusieurs fragilités de notre enseignement apparaissent derrière les chiffres.

Parmi les difficultés relevées chez les élèves figurent une moindre aisance face aux textes longs, davantage de problèmes dans les tâches complexes, ainsi qu'une tendance à répondre vite, mais de manière moins précise. « Les élèves ont tendance à répondre rapidement mais pas de façon précise », observe la ministre. Elle mentionne aussi « une baisse déclarée de l'effort, de la persévérance », avec des jeunes « plus prompts à se décourager ».

Le climat scolaire constitue un autre facteur central. Selon les retours recueillis dans le cadre des enquêtes internationales, la discipline est plus difficile à maintenir, ce qui réduit le temps réellement consacré aux apprentissages.

À l'échelle des systèmes éducatifs, la ministre pointe encore l'hétérogénéité croissante observée dans les classes, qui exige davantage d'accompagnement différencié. À cela s'ajoutent des évolutions sociétales plus larges : recul de la lecture longue, fragmentation des usages numériques, hausse de l'absentéisme et implication familiale jugée plus faible. ■



CLASSEMENT DÉCROISSANT PAR PAYS EUROPÉENS

Selon l'enquête PISA



Le plan de Valérie Glatigny pour « casser la spirale négative »

Face à ces résultats et à leur interprétation, la ministre Valérie Glatigny estime que plusieurs choix politiques récents sont confortés. Elle cite notamment l'interdiction de l'usage récréatif des smartphones à l'école et défend l'allongement de trois à quatre ans de la formation initiale des enseignants, dont la première cohorte sortira en 2027. « On fait le pari de la qualité sur le long terme », assume-t-elle. Le mentorat des jeunes enseignants, le renforcement des apprentissages de base ou encore le « test CLÉ » en quatrième primaire s'inscrivent dans la même logique. Ce dernier doit éviter que des enfants poursuivent leur scolarité avec des lacunes importantes en lecture, écriture ou calcul.

élèves tout en leur garantissant un environnement serein. Pour l'aspect « exigence », Valérie Glatigny rappelle le relèvement des seuils de réussite de 50 à 60 %. « En envoyant un signal d'exigence aux élèves, on espère qu'ils vont mobiliser leur motivation. Mais en parallèle, 25 millions d'euros ont été réinjectés dans l'accompagnement personnalisé, avec la possibilité de renforcer le soutien dans les classes, y compris via du co-enseignement. »

EXIGENCE ET BIEN-ÊTRE

En matière d'environnement serein, on retrouve évidemment le volet relatif à la lutte contre le harcèlement. Mais il y a aussi la volonté de mieux préparer les enseignants à gérer les dynamiques de groupe et les

l'été prévoit d'intervenir plus rapidement. Alors que l'alerte n'était jusqu'ici déclenchée qu'à partir de 30 demi-jours d'absence, un courrier est désormais envoyé aux parents dès 9 demi-jours. Les centres PMS interviennent après 10 jours dans le fondamental et 15 dans le secondaire.

« L'idée, c'est d'essayer de tirer la sonnette d'alarme plus tôt pour éviter qu'un décrochage ne s'installe », explique la ministre. L'objectif est également de réimpliquer plus rapidement les familles dans le suivi scolaire. Valérie Glatigny envisage par ailleurs une collaboration avec le ministre de l'Intérieur Bernard Quintin afin de permettre à « des agents de quartier de prendre contact avec les familles »

jeunes qui ne se présentent pas.

D'après la circulaire PIP41 du 14 mai 2026, il est ainsi prévu de disposer d'un « référent école » au sein de la police locale. Celui-ci serait en lien avec chaque école afin de pouvoir intervenir rapidement si des signaux montrent que c'est nécessaire.

LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LE NUMÉRIQUE

Dernier chantier majeur : les réseaux sociaux et le numérique. La ministre estime que les usages numériques fragmentés — comme le fait de scroller — découragent la lecture longue et les tâches intellectuelles complexes. Valérie Glatigny plaide donc pour un usage raisonné des nouvelles technologies, ce qui est aussi l'un des objec-

Mais il reste du travail. Et notamment sur le climat dans les classes. La comparaison avec l'Estonie, deuxième au classement PISA, est spectaculaire : dans ce pays, 9 minutes sur 100 sont consacrées au maintien de la discipline et au climat scolaire, contre 21 en Fédération Wallonie-Bruxelles. « Un cinquième du temps de cours est consacré au maintien de l'ordre plutôt qu'à l'enseignement proprement dit », déplore la ministre. Améliorer la discipline ne signifie pas multiplier les sanctions, selon Valérie Glatigny, qui s'appuie précisément sur l'Estonie. « On pourrait se dire que la discipline, c'est un ensemble de règles avec des punitions, etc. Ce n'est pas du tout comme ça que c'est conçu en Estonie », explique-t-elle. Le modèle consiste au contraire à ne pas opposer discipline, exigence académique et bien-être des élèves. L'objectif serait donc de demander davantage aux

comportements difficiles. La ministre n'exclut d'ailleurs pas qu'il faille renforcer encore cet aspect dans leur formation initiale. L'allongement de celle-ci de trois à quatre ans permettra déjà aux futurs enseignants d'effectuer un stage de longue durée en dernière année et d'apprendre davantage « in situ à gérer une classe ». Des formations continues à la gestion du climat scolaire existent également, mais leur renforcement doit être examiné. Autre préoccupation : l'absentéisme scolaire, en hausse depuis 2022. Pour éviter que les absences répétées ne se transforment en véritable décrochage, un décret adopté avant



La ministre cite en exemple les résultats obtenus par les élèves en Estonie.
© D.R.

des

tifs des deux périodes supplémentaires dédiées au numérique introduites dès cette année en première secondaire.

Que ce soit par les mesures annoncées ou celles à venir, Valérie Glatigny entend « casser la spirale négative ».

Pour y arriver, elle compte sur l'ensemble des partenaires autour de la table. Elle a notamment décidé de relancer un comité d'avis pour renforcer le dialogue en amont des réformes et permettre davantage de prévisibilité. Elle a lancé l'initiative Lab'École pour permettre aux membres de la communauté éducative de partager leur expérience et leurs propositions pour l'avenir de l'école, au sein de dix panels de discussion et d'un sommet collaboratif. ■

S.B.

LE FISC SURVEILLE VOS TRAVAUX : VOICI CE QUI PEUT FAIRE GRIMPER VOTRE PRÉCOMPTE IMMOBILIER



Si le précompte immobilier augmente déjà sous l'effet de l'indexation annuelle du revenu cadastral et, dans certaines communes, de la hausse des centimes additionnels, les travaux peuvent eux aussi avoir une incidence sur le RC. Mais pas tous, et pas de la même manière...



LAURENCE
PIRET

Journaliste

Depuis quelques semaines, de nombreux propriétaires ont reçu leur « douloureuse » : le précompte immobilier. Et pour certains, la hausse passe mal. Au point que des contribuables déjà en difficulté cherchent même à obtenir des plans de paiement. Alors, forcément, ceux qui ont prévu des travaux se posent des questions. Une piscine, une véranda, une grande terrasse, un grenier aménagé ou une extension vont-ils faire grimper encore la facture ? Et que risque celui qui a réalisé des transformations sans les déclarer ?

TOUT DÉPEND DES TRAVAUX

Premier point important : ce n'est pas le montant de votre facture travaux qui intéresse le cadastre. Vous pouvez dépenser 50.000 euros sans nécessairement voir votre RC augmenter. Ce qui compte,

c'est l'impact des travaux sur les caractéristiques et le confort du logement. Repeindre, refaire un sol ou effectuer des travaux d'entretien classiques ne vont pas provoquer automatiquement une révision. « Ces petits travaux, on ne le sait souvent pas », explique le SPF Finances. En revanche, dès que les travaux modifient le logement de manière importante, le RC peut être revu. C'est notamment le cas lorsqu'un espace devient habitable : grenier transformé en chambres, sous-sol aménagé ou garage transformé en pièce de vie. Une véranda ou une piscine peuvent également être prises en compte. Et pour les travaux nécessitant un permis d'urbanisme, le cadastre est généralement informé par la commune...

CHAUFFAGE, SALLE DE BAINS...

Le cadastre ne regarde pas uniquement les mètres carrés. Le niveau de confort entre aussi dans le calcul. C'est notamment important

pour les « maisons modestes », dont le RC non indexé est inférieur à 745 euros et qui peuvent bénéficier d'une réduction de précompte. Une maison qui ne disposait autrefois ni de salle de bains ni de chauffage central mais qui a depuis été profondément transformée peut voir son RC réévalué.

Vu les montants en jeu, les communes ont tout intérêt à ce que les revenus cadastraux soient à jour

À l'inverse, les investissements énergétiques simples n'entraînent en général pas de révision du RC : isolation du toit, remplacement du vitrage ou installation d'une nouvelle chaudière. En revanche, si l'isolation s'accompagne de l'aménagement des combles en chambre, le RC peut être adapté. Mais impossible de dire qu'une piscine fera augmen-

ter votre précompte de 100 euros, ou qu'une véranda de 30 m² ajoutera 200 euros. Il n'existe pas de règle aussi simple...

Le RC est une estimation globale qui tient compte de nombreuses caractéristiques du logement, mais aussi de sa situation et de la valeur locative de biens comparables. Et ce calcul repose sur une référence datant du 1^{er} janvier 1975. Depuis lors, le RC est essentiellement adapté par l'indexation. Les quartiers ont pourtant changé, tout comme les logements et leur niveau de confort.

DES CONTRÔLES QUI SE MULTIPLIENT

Vu les montants en jeu, les communes ont tout intérêt à ce que les revenus cadastraux soient à jour. Résultat : les logements dont les données cadastrales ne correspondent plus à la réalité font l'objet d'une attention particulière.

Et il n'est pas forcément nécessaire de débarquer chez vous. Plans, permis, infor-

mations administratives, mais aussi photos publiées sur des sites immobiliers ou d'autres plateformes en ligne peuvent suffire à ouvrir un dossier. Une visite sur place reste possible si les informations manquent ou qu'un doute subsiste.

FAUT-IL DÉCLARER VOS TRAVAUX ?

Légalement oui, lorsqu'une transformation est susceptible de modifier le RC, elle doit être signalée à l'administration. Pour une nouvelle construction, une déclaration est également obligatoire après la mise en utilisation...

Prendre le risque de ne rien déclarer peut coûter cher. Depuis 2024, les déclarations manquantes ou tardives peuvent être sanctionnées par une amende administrative pouvant aller de 250 à 3.000 euros, selon le cas. Et si le RC est finalement revu à la hausse, le précompte correspondant peut également être réclamé pour les années concernées. ■

LES RAISONS POUR LESQUELLES LA WALLONIE ÉCHAPPE À L'EXTRÊME DROITE

Alors que l'extrême droite progresse ailleurs en Europe, elle reste marginale en Wallonie. Une exception qui ne signifie pas que ses idées y sont absentes, avertit le politologue Benjamin Biard.

SABRINA BERHIN

Alors que l'AfD progresse en Allemagne, que le Rassemblement national s'est durablement installé en France et que le Vlaams Belang pèse lourd en Flandre, la Wallonie continue de faire figure d'exception. L'extrême droite y reste marginale. Mais pourquoi ? Il n'existe pas une explication unique, souligne le politologue Benjamin Biard, spécialiste des questions d'extrême droite. Selon lui, l'extrême droite francophone souffre de « son incapacité à se doter d'un leader charismatique » et de « son incapacité à éviter les querelles internes ». Le cas de Chez Nous en est un exemple récent : la formation « s'est déchirée après les élections », et même déjà un peu avant celles de 2024. D'autres barrières existent. Le cordon médiatique limite

l'exposition de l'extrême droite, tandis qu'une société civile et des mouvements antifascistes très mobilisés compliquent sa normalisation. Benjamin Biard pointe également un sentiment d'identité nationale moins fort en Wallonie qu'en Flandre, en France ou en Allemagne, ce qui en fait un terreau moins favorable à un discours fortement nationaliste.

LES IDÉES CIRCULENT

Attention cependant à ne pas confondre faiblesse des partis et absence des idées. Selon le politologue, « les idées d'extrême droite » circulent bel et bien en Wallonie. Et les enquêtes montrent que, dans des proportions comparables, des Wallons et des Flamands considèrent que « l'immigration accroît les problèmes d'insécurité », qu'elle « appauvrit la vie culturelle du pays » ou qu'elle provoque « des pro-



L'extrême droite engrange des voix partout. © D.R.

blèmes socio-économiques », comme l'augmentation du chômage ou des difficultés plus générales.

Le sentiment d'identité nationale est moins fort en Wallonie qu'en Flandre, en France ou en Allemagne

S'y ajoute une profonde défiance envers le système : à peine un Wallon sur cinq aurait confiance dans les partis

politiques. Il existe donc potentiellement un électorat à conquérir. Mais, jusqu'ici, aucune formation d'extrême droite n'a réussi à lui proposer une offre politique suffisamment crédible et stable. Une partie de ce vote potentiel trouve aussi refuge ailleurs. En 2024, le MR a ainsi récupéré 64,2 % des électeurs qui avaient choisi cinq ans auparavant le Parti populaire ou les listes Destexhe. À l'autre bout de l'échiquier, le PTB capte également une partie du vote

protestataire et de la défiance envers le système, bien qu'il soit idéologiquement opposé à l'extrême droite.

La Wallonie n'est donc pas « immunisée ». « Le jour où l'offre rencontrera la demande, on n'est pas à l'abri du développement d'une formation d'extrême droite en Wallonie aussi », avertit Benjamin Biard. Et l'Allemagne vient justement rappeler qu'une telle percée peut être beaucoup plus rapide qu'on ne l'imagine. ■

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Vos amendes routières seront désormais différentes !

Les conducteurs belges coupables d'excès de vitesse découvriront désormais, lors du paiement de leur amende, un autre courrier dans le cadre d'une campagne spéciale.

Les autorités ont lancé lundi, en présence de la ministre de la Justice Annelies Verlinden, une nouvelle campagne de sécurité routière : des témoignages de parents de victimes sont intégrés aux amendes pour excès de vitesse, afin de confronter les conduc-

teurs aux conséquences de leurs infractions.

Dès ce lundi, les personnes se connectant sur la plateforme Just-on-web pour régler une amende liée à la vitesse visionneront une vidéo de sensibilisation. Des fiches reprenant un message personnel des témoins seront par ailleurs jointes aux lettres des amendes fédérales liées à des excès de vitesse. Des affiches reprenant ces témoignages seront également déployées dans les bâtiments de la police et de la justice. La cam-



© DR

pagne met en avant les récits de deux mères ayant perdu leur enfant dans un accident causé par un conducteur roulant à une vitesse excessive.

Cette initiative est menée par l'association Parents d'Enfants

Victimes de la Route (PEVR-SAVE), la police fédérale, l'institut Vias et les Services publics fédéraux (SPF) Justice et Mobilité. Un accident mortel sur trois en Belgique est lié à une vitesse inadaptée.

« Chaque choix que nous faisons au volant peut faire la différence entre rentrer chez soi en toute sécurité et subir une perte irréparable », a appuyé An Vandeborne, directrice de PEVR-SAVE.

La ministre de la Justice, Annelies Verlinden, a pour sa part

souligné que l'enjeu de cette campagne n'est pas d'accumuler « des amendes ou des chiffres », mais de faire en sorte que les personnes rentrent « chez elles saines et sauvées ». « Chaque infraction que nous évitons, chaque comportement que nous modifions, peut sauver une vie », a-t-elle ajouté.

Le procédé a été introduit pour la première fois en 2025. En un an, les vidéos ont été visionnées 1,2 million de fois par les personnes concernées par le dispositif. ■

UNE DÉFAITE QUI DOIT SERVIR DE LEÇON

Arrivé cet été chez les Carriers en provenance de Manage, Théo Vanhecke n'a pu empêcher ses nouvelles couleurs de connaître la défaite pour leur première apparition en D3.

VINCENT LOTHAIRE

Face à Néchin, les Sonégiens ont payé deux approximations défensives en tout début de match avant de manquer d'imagination aux abords du rectangle adverse. « On aurait voulu mieux. Il y avait peut-être un peu de stress chez certains. Puis les deux goals, ce sont deux cadeaux. À part ça, les occasions étaient plus de notre côté que du leur, même si elles n'étaient pas vraiment dangereuses non plus. Mais si on ne finit pas, c'est compliqué de revenir au score », jugeait le portier. « Avec un peu plus de concentration devant le goal, on aurait pu faire mieux. C'est dommage de commencer comme cela. J'espère que ce sera une bonne leçon pour la prochaine fois qu'on joue, même si je ne sais pas encore trop quand ce sera. Si on peut jouer contre le Sporting Bruxelles dimanche, j'espère qu'on ira là-bas en corrigeant ce qu'on a mal fait.



Première contrastée pour Soignies et Théo Vanhecke. © C.F.

On en a déjà parlé un peu entre nous et on le refera à l'entraînement. On a intérêt à s'y remettre directement, à dire ce qui ne va pas et régler tout ça. » À 25 ans, et après six années au Scailmont, Théo Vanhecke

avait jugé le temps venu de quitter Manage. Binche avait marqué son intérêt (« Ça ne s'est pas fait pour un aspect financier et aussi des choix de leur part »), mais il a préféré se ressourcer un échelon plus bas.

« JE RECHERCHAIS UN CLUB FAMILIAL »

« Franchement, j'avais pas mal de choix. Ici, je connaissais Tristan (Valcke), Massimiliano (D'Errico) et Darryl (Mukendi). Tristan m'a présenté Soignies comme un club familial. C'est ce que je recherchais, m'amuser un peu. À Manage, ça n'allait plus trop. Ce n'était plus le Manage qu'on a connu quand je suis arrivé. Cet esprit de famille se perdait un peu. On l'a bien vu avec tous les joueurs qui sont partis. Ce n'est peut-être pas plus mal pour Manage. Refaire une équipe quand ça ne va plus trop depuis deux saisons, c'était sans doute le mieux. J'espère pour eux que ça va aller », dit-il, sans au-

cune rancune dans la voix. Le match contre Néchin l'a montré, même s'il s'agissait également d'un promu, les Carriers doivent encore prendre la mesure de l'échelon national. « Pour sa première année en D3, Soignies

”

« Avec Binche, ça ne s'est pas fait pour un aspect financier et aussi des choix de leur part »

Théo Vanhecke
GARDIEN DE SOIGNIES

ne veut pas monter, forcément. Le but, c'est de découvrir la série, prendre du plaisir et quand même gagner les matches. J'ai fait deux, trois ans en D2 (NDIR: dans le noyau de la RAAL, puis à Manage). J'essaie de pousser mes équipiers, de leur amener mon expérience. » ■

Un succès déjà très précieux pour Soignies

Dans cette série de P2, nos autres équipes du Centre ont connu des fortunes diverses. Soignies s'est imposé mais Seneffe et le DPK CM se sont inclinés.

DOMINIQUE NUYDT

Dimanche après-midi, ce sont trois équipes de la région du Centre qui ont joué leur premier match de championnat, Seneffe, le DPK CM et Soignies. Seule cette dernière a réussi à s'imposer en déplacement à Ransart (69-75), une bonne performance pour l'équipe montante de P3. « Nous l'emportons, mais la rencontre a été très mauvaise. Mes joueurs ont défendu trop loin de leurs adversaires et Ransart nous a punis à distance avec une insolente

réussite en première mi-temps. Heureusement, elle s'est étiolée au fil de la rencontre et nous avons bien géré les derniers instants de la rencontre pour signer une bonne première victoire. Il la fallait vraiment avant le derby à Braine samedi prochain », souligne le coach sonégien David Barbieux.

SENEFFE UN PEU JUSTE

Seneffe a tenu le cap pendant une demi-heure à Fleurus avant de flancher dans le dernier quart (77-70). « Malgré la défaite, je trouve que nous avons joué un bon match dans la mesure où notre préparation n'avait pas été optimale. Nous sommes longtemps restés au contact de nos adversaires, mais nous



Les Sonégien débute bien. © C.F.

avons commis trop de pertes de balle. Notre pourcentage dans les tirs à deux points était trop faible, à l'exception de Faucogney dont la prestation a été remarquable. La défense a été correcte, mais il nous a

manqué un petit quelque chose sur le plan offensif », estime le coach seneffois Philippe Desprets.

LE DPK CM EN RODAGE

Le DPK Carnières Morlanwelz, avec ses derniers

transfuges, n'a pas été à la fête à Luttre (74-61), une des équipes favorites de la série.

« Mes joueurs ont raté une vingtaine de lancers francs, ceci explique en partie notre défaite. Il nous faudra du temps pour trouver notre vitesse de croisière car j'ai aligné cinq nouveaux joueurs. J'ai réalisé des transferts de dernière minute, mais il faudra que la sauce prenne », avertit le coach morlanwelzien, Dario Minnella. Hussin (Nivelles), Wutukidi (reprise, ex-Flénu), Lonnew (reprise), D'Eusanie (reprise) et Valentin Blariaux (BCPC Bracquegnies) devront apporter leur expérience pour que l'équipe morlanwelzienne vive une saison tranquille. ■

LE SOIR

En maladie, quelles informations dois-je partager à mon employeur ?

Souffrant d'une maladie grave, en revalidation ou en situation d'épuisement, on ne sait pas toujours quelles informations donner à qui au boulot. Si la loi n'oblige pas le malade à communiquer sur les détails de sa pathologie, la pratique montre que garder un lien avec son employeur facilite le retour.



Tout travailleur est tenu d'informer son employeur de son absence et de la durée de celle-ci à l'aide d'un certificat médical », explique d'emblée Catherine Mairy, experte juridique chez Partena Professional. « Il n'est pas question de devoir partager le diagnostic du médecin, ni les détails de sa maladie si on n'a pas envie d'en parler à son équipe. Grippe ou cancer, cela ne fait aucune différence. Tous les sujets liés à la santé sont des données à caractère personnel protégées par le RGPD (Règlement général sur la protection des données). Bien sûr, rien n'empêche de partager les raisons de son incapacité si on en a envie. Dans les faits, de nombreux travailleurs font ce choix pour être épaulés par leurs collègues dans cette épreuve qu'ils traversent. »

Pouvoir pallier l'urgence

Sur le certificat délivré par un médecin, aucun motif détaillé n'est mentionné si ce n'est « accident de travail » ou « maladie », l'essentiel étant la date de début de l'absence et l'éventuelle date de retour. « Ce laps de temps estimé doit permettre à l'équipe du travailleur de se réorganiser pour répartir la charge de travail manquante », complète Pauline van den Kerchove, Ability Case Manager chez Randstad. « On doit pouvoir, en tant qu'organisation, assurer la continuité du service », la rejoint Marie Page, responsable de l'équipe Talents à la commune de Schaerbeek. « Le manager a la responsabilité de la personne absente, mais aussi de l'équipe restante qui est parfois déforcée sur de longues périodes. Il doit protéger tout le monde, c'est toute la complexité de sa mission. »

Sur le certificat délivré par un médecin, aucun motif détaillé n'est mentionné, l'essentiel étant la date de début de l'absence et l'éventuelle date de retour. © CANVA

Une des difficultés courantes est que de nombreux médecins choisissent des délais d'absence plus courts, pour ensuite réévaluer la situation de la personne, quitte à prolonger le certificat de mois en mois lorsqu'il s'agit de situations d'épuisement ou de burn-out. « Une maladie est, par définition, inattendue, à l'exception de cas particuliers, comme des opérations planifiées de longue date. On ne sait pas toujours qu'une maladie sera de longue durée. Comme employeur, on fait souvent face à une situation d'urgence. La maladie impose une approche au cas par cas », rappelle Sabine Jassogne, conseillère en prévention à l'UCM.

Quand on ne sait pas qui prévenir de son absence, c'est vers le règlement de travail qu'il faut se tourner. Toutes les modalités doivent y être détaillées. « Aujourd'hui, on demande au malade de longue durée d'être acteur de son absence et de son retour. Lui seul sait où il en est de sa guérison », complète sa collègue Margaux Moineau, spécialiste en droit social à l'UCM.

Plus on échange, mieux on revient

Depuis le 1^{er} janvier, tout employeur a l'obligation de garder contact avec les malades de longue durée. La loi ne précise par contre pas sous quelle forme et à quelle fréquence. « Le secret médical ne doit pas être un mur pour la personne. Certains trouvent une forme de soutien dans leur environnement de

travail, d'autres pas. Il faut respecter ce choix. Ce que je préconise lors du premier contact, c'est de demander à la personne le canal de communication et le moment qui lui conviendrait pour échanger. A elle de placer le cadre. Il faut faire preuve de bienveillance et d'authenticité, l'idée n'est pas ici de vérifier que la personne est vraiment malade », poursuit Marie Page, qui intervient fréquemment dans le cadre de trajets de réintégration de personnes malades.

Et Pauline van den Kerchove d'ajouter : « La fréquence et le type de communication vont également dépendre de la relation de confiance entre le travailleur et son N+1. D'ailleurs, parfois, c'est plutôt un profil RH qui prendra contact avec lui. Si on ne communique jamais avec son responsable, ce n'est pas à ce moment-là qu'on va commencer à se livrer. » Sur le plan du contenu, on ne doit pas forcément parler du travail lui-même, ni de ce qui se passe dans l'équipe en l'absence du travailleur. « Le sujet des échanges doit être "comment tu vas" et non "quand est-ce que tu reviens", même lorsqu'une équipe est en souffrance. Le but de la loi est de maintenir le lien pour favoriser le retour au travail », rappelle Catherine Mairy. « Du côté de l'équipe, il ne faut leur communiquer que ce qui est nécessaire pour organiser le travail, rien de plus, rien de moins. »

Et Marie Page d'affirmer : « De nombreux managers ont peur d'être intrusifs et de contacter leurs employés en maladie, mais je pense qu'au-delà de la pure obligation légale, humainement, c'est important de prendre des nouvelles. C'est aussi vrai quand la personne est de retour à son poste. On ne revient jamais parfaitement à l'identique. »

La Libre BELGIQUE

“Mieux vaut pas de gouvernement qu’un mauvais gouvernement”

■ Réunis à Gosselies pour leur bureau de rentrée, les socialistes se disent “prêts” en cas de chute de l’Arizona.

Analyse Adrien de Marneffe

Nul besoin de forcer son talent pour engranger le soutien des mécontents. Réuni en bureau politique à l’hôtel Van Der Valk de Gosselies – après Mons l’an dernier – le PS a effectué une rentrée aux airs de déjà-vu. Alors que l’exécutif fédéral s’apprête à accoucher d’un exercice budgétaire douloureux sur fond de croissance atone, le parti socialiste n’a pour l’instant qu’à se baisser pour cueillir les fruits d’une grogne populaire. Armé d’un réquisitoire articulé autour des “dix échecs des gouvernements de droite”, Paul Magnette actionne ses leviers habituels pour pilonner les politiques menées par le gouvernement Arizona. Le président du PS dénonce des résultats économiques jugés désastreux.

Pour pimenter le tout, à l’issue du bureau de parti, Paul Magnette n’a pas résisté à décocher une flèche à son meilleur ennemi, Georges-Louis Bouchez, qui avait choisi le pied de la butte du Lion à Waterloo pour sa propre rentrée. *“J’ai trouvé ce choix très drôle. Fêter sa rentrée sur le lieu d’une défaite, c’est de l’humour involontaire de haut niveau”*, a raillé le président du PS, revisitant l’Histoire à sa manière: *“Napoléon a gagné toutes ses batailles (NdLR: si l’on oublie la campagne de Russie). Remontant depuis le sud, il s’est arrêté un jour pour*



À l’occasion du bureau de parti de rentrée, Paul Magnette a actionné ses leviers habituels pour pilonner les politiques menées par le gouvernement Arizona.

dormir à Charleroi. Et le lendemain, il a perdu à Waterloo. Qu'est-ce qu'il faut en conclure? C'est bel et bien nous qui l'avons arrêté dans sa marche impérialiste! (rires)" À moins que ce ne soit sur la TVA, face à Bart De Wever, que le MR connaisse sa Bérézina? Un premier bras de fer s'annonce en effet entre le Premier ministre, enclin à une hausse globale de cette taxe, et un Georges-Louis Bouchez qui l'exclut formellement. Le président du PS s'attend à voir le Montois rejouer sa partition de la "participoposition" en jouant "le seul contre tous". Sur le fond, force est toutefois de constater que PS et MR s'accordent sur la nécessité de ne pas alourdir la TVA. Le Carolo balaie l'idée par une pirouette: *"Ce n'est pas nous qui sommes d'accord avec lui, c'est lui qui est d'accord avec nous."*

"On ne cherche pas la chute, mais..."

Quoi qu'il en soit, un climat de confrontation s'installe au sommet de l'État, au point que le spectre d'une chute de l'Arizona agite les cénacles. *"On ne cherche pas la chute du gouvernement, mais on est toujours prêts, assure Paul Magnette. S'il le faut, nous pouvons produire un programme synthétique en quelques jours et repartir en campagne."* Le socialiste ne semble pas craindre l'instabilité politique que pourrait créer la chute de l'Arizona. *"Il vaut mieux ne pas avoir de gouvernement qu'avoir un mauvais gouvernement. Je me souviens très bien de la fameuse paralysie des années 2010, j'y étais. À l'époque, faute de mesures d'austérité, nous avons eu une meilleure croissance que nos voisins."* En filigrane, le président du PS va jusqu'à soupçonner

*"J'ai trouvé très drôle
le choix de Bouchez.*

*Fêter sa rentrée sur
le lieu d'une défaite, c'est
de l'humour involontaire
de haut niveau."*

Paul Magnette.
Président du PS

Bart De Wever de se livrer à une stratégie de sabotage. Il redoute que le leader de la N-VA ne laisse pourrir la situation économique fédérale pour pouvoir se présenter en 2029 en proclamant l'ingouvernabilité du pays et imposer comme seule issue le confédéralisme. Faisant relativement peu de cas de la conjoncture économique mondiale morose, Paul Magnette assure détenir la parade avec un plan alternatif capable de dégager 16 milliards d'euros *"sans toucher aux travailleurs et aux pensionnés ou nuire à l'économie"*. Sa feuille de route combine une revalorisation salariale de 1 % par an, une diminution des subsides aux entreprises et des dépenses en défense ainsi que, surtout, une taxation des grandes fortunes censée rapporter à elle seule 6 milliards d'euros.

Une taxe sur la fortune

Ce pactole serait obtenu via trois leviers cumulés: une hausse du taux de la taxe sur les comptes-titres, une fiscalité sur les plus-values fortement accrue et l'instauration d'une taxe de type "Zucman" ciblant les hauts patrimoines (à partir de 5 millions d'euros). Alors que Georges-Louis Bouchez reproche aux socialistes de vouloir faire de la Belgique le pays le plus taxé du monde sur le capital – il est déjà dans le peloton de tête pour le travail – Paul Magnette se félicite de voir le président des Engagés proposer, lui aussi, une forme d'impôt sur le capital financier. *"Je pense qu'Yvan Verougstraete est sincère dans sa prise de position. Et, indépendamment des calculs à court terme, c'est positif, parce que c'est la preuve que la cause progresse."*

Mal dormir pourrait favoriser l'émergence de la maladie d'Alzheimer

Santé Un sommeil de mauvaise qualité pourrait constituer un facteur de risque pour le développement de la maladie d'Alzheimer.

Avantages : le sommeil peut facilement faire l'objet d'une surveillance et est aussi aisément modifiable.

Mal dormir pourrait-il favoriser l'émergence de la maladie d'Alzheimer ? Un sommeil de mauvaise qualité pourrait en effet être un facteur de risque, ce qui pourrait aider à lutter contre cette maladie neurodégénérative, et à repérer plus tôt les personnes risquant de développer la pathologie. C'est la conclusion d'une nouvelle recherche de l'Université de Liège, soutenue par la Fondation Stop Alzheimer. Ces neuroscientifiques belges ont analysé le sommeil de plus de 500 personnes en bonne santé. Chez les participants d'âge mûr, une fréquence plus élevée de microréveils nocturnes est associée à un risque génétique de développer la maladie d'Alzheimer. Et ce, alors que ce lien n'apparaît pas chez les jeunes adultes.

L'étude vient en fait s'ajouter à de nombreuses recherches qui, dans le monde, étudient l'hypothèse qu'un sommeil de mauvaise qualité pourrait

être un facteur de risque pour le développement de la maladie d'Alzheimer, comme c'est déjà établi pour Parkinson.

Objectif : une reconnaissance officielle

"Je suis convaincu qu'il y a un lien, et pas mal de chercheurs dans le domaine en sont aussi convaincus", cadre le neuroscientifique Gilles Vandewalle, coauteur de l'étude. *"Mais le dernier article de consensus sur les facteurs de risque de la maladie d'Alzheimer, qui date de 2024, dit explicitement que le sommeil n'est pas encore considéré comme un facteur de risque, car les résultats sont trop hétérogènes. Des études montrent des résultats clairs et positifs et d'autres ne trouvent pas forcément les mêmes liens, et le nombre de recherches réalisées n'est pas encore suffisant. De plus, on ignore encore quel est l'aspect du sommeil à privilégier. Pas mal d'études scientifiques rassemblent des éléments convaincants, mais il reste*

des zones d'ombre. Les chercheurs, comme moi et d'autres, essaient donc d'apporter leur pierre à l'édifice afin que le sommeil puisse être reconnu comme un facteur de risque pour Alzheimer, au même titre que le tabac, l'alcool ou l'obésité."

De grandes études épidémiologiques démontrent que les personnes rapportant souffrir d'insomnie montrent un risque légèrement accru de développer la maladie d'Alzheimer. Une diversité d'études, se penchant chaque fois sur un composant particulier du sommeil, semble aussi mettre en évidence un risque plus élevé de déclencher la maladie, que ce soit en cas de privation complète de sommeil, de trop de sommeil paradoxal (période au cours de laquelle on fait des rêves dont on se souvient), de trop peu de sommeil profond ou "à ondes lentes" (qui favorise la mémoire)... "Dans cette diversité, on ignore donc à ce stade quel facteur monitorer de manière privilégiée. Cela dit, on pourrait imaginer qu'ils sont tous liés les uns aux autres: souvent, lorsque vous faites moins d'ondulations lentes, vous faites davantage de microréveils et peut-être davantage de sommeil paradoxal", remarque Gilles Vandewalle. "En fait, nous avons pour le sommeil la même difficulté que pour la prévention de la maladie d'Alzheimer au sens large: étudier une multiplicité des paramètres sur un grand nombre d'individus est difficile."

Nettoyage du cerveau

Mais que se passe-t-il dans le cerveau, pour que la qualité de sommeil puisse contribuer à une telle maladie neurodégénérative? En résumé, la maladie aurait un impact sur le sommeil, qui lui-même aurait un impact sur la maladie. La maladie d'Alzheimer se caractérise par des agrégats anormaux de protéines dans le cortex ou le tronc cérébral. Ces protéines amyloïdes bêta ou tau, "un peu comme des caisses posées un peu partout dans une maison et empêchent de circuler", vont perturber le fonctionnement des neurones, puis les tuer. Ce qui va affecter le fonctionnement du cerveau, comme la mémoire et le sommeil.

À l'inverse, depuis une dizaine d'années, les recherches montrent de plus en plus – sans que cela soit encore formellement établi – que le sommeil joue un rôle dans le "nettoyage du cerveau". En particulier dans le "cycle de rinçage" du liquide céphalorachidien, dans lequel baignent le cerveau et la moelle épinière. "Durant le sommeil, le liquide céphalorachidien circulerait de façon plus intense, ce qui permettrait d'éliminer les résidus du fonctionnement du cerveau à l'éveil, dont la protéine tau et la protéine amyloïde bêta", précise le neuroscientifique. "Si on dort moins bien, on éli-

mine moins bien ces protéines, qui vont avoir davantage tendance à s'agréger. Et en retour, à perturber le sommeil." Deux cas de figure sont possibles. "On peut imaginer que des gens assez jeunes endins à un mauvais sommeil favorisent petit à petit le dépôt de ces protéines et donc le processus lié à la maladie, décrit Gilles Vandewalle. On peut aussi imaginer que, chez des personnes avec un sommeil correct, les protéines, pour d'autres raisons, aient tendance à s'accumuler. Ces patients vont finalement entrer dans un cercle vicieux où le sommeil dev-

viendra de moins bonne qualité et renforcera l'impact négatif de la présence de ces protéines."

Un maximum d'informations

L'avantage d'établir que le mauvais sommeil est un facteur de risque est qu'il peut facilement faire l'objet d'une surveillance et est aussi aisément modifiable. "Pour la maladie d'Alzheimer, un des défis actuels est de pouvoir détecter les personnes à risque le plus tôt possible. En effet, des traitements visant les individus à risque et montrant une certaine efficacité commencent à être disponibles. Alors que lorsque les symptômes arrivent, le cerveau est trop dégradé pour que les traitements puissent réellement être efficaces. Il faut donc essayer d'avoir le maximum d'informations pertinentes pour caractériser le risque", signale le chercheur de l'ULiège. "On ne sait pas si une personne qui dort mal ou rassemble d'autres facteurs de risque va à coup sûr développer la maladie. On parle juste de risques; les scientifiques essaient de déterminer qui devrait peut-être bénéficier d'interventions plus ciblées."

Simple montre ou EEG

En pratique, le sommeil peut être surveillé par de simples montres connectées ou, de façon plus fiable, par des EEG via de petits appareils ambulatoires. "Un dépistage de première ligne qui coûterait moins cher que ce qui se fait actuellement à l'hôpital." Par ailleurs, "on peut aussi agir sur le sommeil": à long terme, en développant des médicaments mimant l'action des neuromodulateurs actifs durant le sommeil. À plus court terme, en réapprenant à "bien dormir": privilégier une chambre calme et sombre, conserver 7 à 8 heures de sommeil, ne pas boire trop de café...

Des précautions qui seront d'ailleurs bénéfiques pour le cerveau de tous: "Bien dormir permet vraisemblablement d'éliminer les déchets de l'éveil. Mais aussi de réguler toute une série de processus liés à la mémoire et à la formation de synapse, coûteuse en énergie", rappelle encore Gilles Vandewalle.

Sophie Devillers



Gilles Vandewalle
Professeur à l'ULiège

Les Belges voudraient se passer des modes de paiement américains

■ Une grande majorité de nos compatriotes souhaitent une solution de paiement purement européenne.

Visa, Mastercard, Apple ou Google Pay et PayPal: ces modes de paiement sont omniprésents en Belgique. Ils ont tous la particularité d'être américains. S'il y a quelques années, cela ne posait aucun problème à la plupart des consommateurs belges, la donne est en train de changer à la suite des tensions géopolitiques avec les États-Unis.

Que se passerait-il ainsi avec tous ces paiements s'il y avait un *"vrai problème"*, un conflit ou autre, avec le pays de l'Oncle Sam? La question taraude nos compatriotes: 83 % des Belges sondés estiment ainsi qu'il est important que l'Europe développe sa propre solution de paiement, selon le dernier baromètre d'EPI (European Payments Initiative). *"Il y a une attente croissante des consommateurs pour une Europe forte et compétitive"*, développe Martina Weimert, la patronne d'EPI. On retrouve d'ailleurs cette tendance dans les autres marchés européens sondés, à savoir la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Luxembourg.

Un déclic durant le Covid

C'est en partant de ce constat de dépendance aux États-Unis qu'est née l'initiative EPI, soutenue par 18 banques et prestataires de services de paiement européens. Le but? Offrir un service de paiement numérique unifié, nommé Wero, à toutes les entreprises et à tous les citoyens européens. Le déclic est venu durant la crise du Covid, où ce manque de souveraineté européenne, *"tout comme un certain manque de loyauté des États-Unis"*, s'est révélé au grand jour sur différents dossiers (approvisionnement en vaccins, etc.).



Le deuxième mandat de Donald Trump aux États-Unis n'a fait qu'amplifier cette crainte, et donc cette envie de créer une autonomie stratégique européenne. *"Cela n'est pas facile de lutter contre les géants américains, mais Donald Trump nous ouvre un boulevard"*, explique ainsi Ralf Hamal, responsable des relations Belux chez EPI.

Wero compte ainsi actuellement 58 millions d'utilisateurs et est déjà opérationnel pour les paiements entre particuliers en Belgique, France et Allemagne. Chez nous, depuis mars, le dispositif, intégré dans la plupart des applications bancaires belges, permet aussi d'acheter des produits via des sites d'e-commerce et est disponible dans certains points de vente, via le paiement par QR code.

Mais Wero veut aller plus loin, avec le développement de sa propre application. *"L'idée est de pouvoir effectuer des paiements de nouvelle génération pour tous types de transaction par l'intermédiaire d'un portefeuille numérique souverain"*, développe Ralf Hamal. Et donc remplacer les Visa, Mastercard et autres Apple Pay.

Le pragmatisme des Belges

L'enquête d'EPI démontre ainsi que les paiements numériques sont largement plébiscités par les Belges. Si l'utilisation des cartes sans contact a légèrement diminué, passant de 70 % en 2025 à

En Belgique, les paiements se font de plus en plus via un smartphone.

*"Cela n'est pas facile de
lutter contre les géants
américains, mais
Donald Trump nous
ouvre un boulevard."*

Ralf Hamal

Responsable des relations Belux
chez EPI

66 % en 2026, il y a une explication. *"Les consommateurs ne délaissent pas le sans contact : ils délaissent progressivement la carte physique, nuance Ralf Hamal. Le paiement sans contact reste le mode de paiement préféré des Belges, mais l'appareil qui permet de l'effectuer est de plus en plus souvent un smartphone ou un objet connecté. La bataille de demain portera donc moins sur le remplacement des cartes que sur la maîtrise de l'interface avec le consommateur."*

Les Belges seraient *"les plus pragmatiques"* des pays sondés. Ils s'adaptent très souvent au type de paiement proposé. *"La part de paiement en cash reste aussi importante, mais moins qu'en Allemagne, explique l'EPI. Les Français, eux, privilégient davantage les cartes bancaires, là où les Néerlandais sont friands de paiements purement numériques."*

Une dernière particularité : les Belges accordent avant tout leur confiance à leur propre banque (78 %), loin devant les réseaux internationaux de cartes, les entreprises technologiques ou encore les institutions publiques. *"C'est un constat particulièrement frappant lorsqu'on considère que les réseaux internationaux de cartes font partie du quotidien des consommateurs depuis soixante ans."*

Raphaël Meulders

